

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE MONTCALM

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alexis, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville du 258 rue Principale, à Saint-Alexis et convoquée pour 20 heures, ce lundi 17 décembre 2018, séance dûment convoquée à chacun des membres du conseil et à laquelle assistaient M<sup>mes</sup> les Conseillères Guylaine Perreault, Myriam Arbour et MM. les Conseillers Denis Ricard, Clément Allard et Sébastien Ricard, sous la Présidence du Maire, M. Robert Perreault.

**Ouverture de la séance (20 h)**

-----

M<sup>me</sup> la Conseillère Chantal Robichaud est absente lors de cette séance.

-----

2018-12-23  
Adoption de  
l'ordre du  
jour

Sur proposition de M<sup>me</sup> la Conseillère Guylaine Perreault, il est résolu par les membres du conseil municipal présents, que l'ordre du jour soit adopté.

-----

**BUDGET 2019**

*Municipalité de Saint-Alexis*

**PRÉVISIONS DES DÉPENSES**

**Administration générale**

Conseil municipal	108 156 \$	
Gestion financière et administrative	286 399 \$	
Greffe	2 000 \$	
Évaluation	18 901 \$	
Autres	142 236 \$	557 692 \$

**Sécurité publique**

Police	155 000 \$	
Protection contre les incendies	222 161 \$	
Autres	12 684 \$	389 845 \$

**Transport**

Réseau routier	123 855 \$	
Enlèvement de la neige	174 635 \$	
Éclairage des rues	10 000 \$	
Circulation et stationnement	2 000 \$	
Transport collectif	27 128 \$	337 618 \$

**Hygiène du milieu**

Purification, traitement et distribution de l'eau	68 100 \$	
Traitement des eaux usées, réseau égout	35 500 \$	
Matières résiduelles	126 189 \$	
Écocentre	83 900 \$	
Cours d'eau	2 922 \$	
		316 611 \$

**Santé et bien-être**

Logement social	3 000 \$	
Politique familiale et autres	8 000 \$	11 000 \$

<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>		
Urbanisme et zonage	27 210 \$	
Promotion et développement économique	11 414 \$	
Autres	25 000 \$	63 624 \$
<b>Loisirs et culture</b>		
Centre communautaire	14 900 \$	
Parc, terrain de jeux	13 000	
Bibliothèque	47 530 \$	
Autres	24 699 \$	100 129 \$
<b>Frais de financement</b>		
Intérêt dette à long terme, frais de financement	55 556 \$	55 556 \$
<b>Autres activités financières et affectations</b>		
Remboursement capital, affectations	47 200 \$	
Investissement	15 000 \$	
Remboursement Fonds de roulement	38 600 \$	100 800 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>		<u>1 932 875 \$</u>

### PRÉVISIONS DES REVENUS

<b>Revenus de sources locales</b>		
Taxe foncière générale	1 410 175 \$	
Tarification eau	68 120 \$	
Tarification égout	41 360 \$	
Tarification des matières résiduelles	101 320 \$	
Tarification services policiers	77 500 \$	
Taxe service de la dette	72 300 \$	
Autres revenus de sources locales	70 500 \$	1 841 275 \$
<b>Paiement tenant lieu de taxes</b>		
Immeubles du gouvernement et réseau de l'éducation	10 100 \$	10 100 \$
<b>Transferts (subvention)</b>		
Transferts, ententes de partage	81 500 \$	81 500 \$
<b>Affectation du surplus</b>		
	0 \$	0 \$
<b>TOTAL DES REVENUS:</b>		<u>1 932 875 \$</u>

2018-12-24  
Adoption du  
Budget 2019

-----

Sur proposition de M. le Conseiller Clément Allard, il est résolu par les membres du conseil municipal présents, que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 soient adoptées tel que ci-haut décrites. Lesdites prévisions budgétaires totalisant la somme de 1 932 875 \$ et comprenant la taxe foncière générale au taux de 0,62 \$ du cent dollars d'évaluation.

2018-12-25  
Taux intérêt  
arrérages  
de taxes

-----

Sur proposition de M. le Conseiller Denis Ricard, il est résolu par les membres du conseil municipal présents, que les arrérages de taxes pour l'exercice financier 2019 portent intérêt au taux de 14 % annuellement.

2018-12-26  
Budget 2019  
Publication  
journal

-----

Sur proposition de M<sup>me</sup> la Conseillère Guylaine Perreault, il est résolu par les membres du conseil municipal présents, que le document explicatif du budget 2019 de la Municipalité de Saint-Alexis soit publié dans le journal L'Express, lequel est diffusé dans la Municipalité.

-----

2018-12-27

Sur proposition de M<sup>me</sup> la Conseillère Myriam Arbour, il est résolu par les membres du conseil municipal présents, de clore la séance.

*« Je, Robert Perreault, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Robert Perreault,  
Maire

---

Annie Frenette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

-----